

1. Description du site



L'entreprise « Le Feutre S.A. » occupe une partie d'un site plus ancien aménagé par la famille Sommer. Elle constitue la partie sud de la ville de Mouzon, en amont sur la Meuse, là où le fleuve se sépare en deux branches grâce à un déversoir : la Meuse et le canal de Mouzon. Accessibles du centre de la ville par la « rue

du château », les bâtiments offrent un point de vue plus intéressant s'ils sont considérés depuis les bords de Meuse situés derrière la piscine.

L'ensemble usinier s'étendait sur 25630 m² dont 5825 viennent d'être rasés par

la ville propriétaire des friches industrielles. Ce nouvel espace n'a pas encore trouvé de destination définitive mais devrait, au moins en partie, constituer un immense parking. Une autre zone a été réhabilitée dans la même opération municipale créant ainsi un ensemble de bâtiments destinés à être vendus à des artisans. Le « Feutre S.A. » s'étend sur le reste de l'espace.

Le bâti est de type XIX^{ème} siècle avec des murs de briques entrecoupés d'éléments métalliques. Les toits en « sheds » s'alignent le long de la Meuse mais la cheminée visible sur les anciennes cartes postales a disparu.



Doc 1 : Photo aérienne couleur

Doc 2 : Plan de Mouzon (partie)

Doc 3 : Photo « LE Feutre S.A. au bord de l'eau

2. Historique du site.

a. Avant le feutre.

Le site fut occupé par un moulin à blé appelé « moulin des écluses », puis dès 1783 par une foulerie et dégraisserie.

C'est le 6 août 1807 que le manufacturier de Sedan, Abraham André Poupart de Neuflyze pose la première pierre d'un nouveau bâtiment.

Une plaque de cuivre, gravée pour la circonstance, a été découverte dans les ruines de 1918. Elle est gardée précieusement par la société historique locale, « Les Amis du vieux Mouzon »

« Cet établissement destiné à recevoir des mécaniques à carder et filer les laines fines, unique dans l'Ancienne France, a été fondé par Jean Abraham André Poupart de Neuflyze, propriétaire d'une manufacture de draps fins à Sedan, cy-devant Royale et privilégiée, encore aujourd'hui la plus considérable [...]. La première pierre a été posée le six août mil huit cent sept [...] quatre jours après la publication du Traité de Tilsitt qui, en donnant la paix au Continent, assure à jamais le bonheur de l'Empire français et la prospérité de son commerce. »

Cité par Gérard Gayot in « Les draps de Sedan » Ed Edhess - 1998.



Doc 4 : Le bâtiment de Poupart. Gravure d'époque.

La crise économique de 1826 – 1832 eut raison de l'empire Poupart et ses créanciers, Jacques Lafitte et C^{ie}, deviennent propriétaires de la fabrique dont ils confient la direction à J.M. Berguenheuse. L'ensemble passe aux mains de Henry-Hanotel en 1860, puis de Charles Camion-Marée. C'est ce dernier qui fait appel à Alfred Sommer, de Pierrepont, pour ses qualités de teinturier.

En 1880, Alfred Sommer fonde la « Manufacture de Mouzon » et achète en 1887 les bâtiments de « l'ancienne filature des Ecluses ».



1880 – 1914 : le tournant

C'est entre ces deux dates que le site passe de la filature au feutre et « Le Monde illustré » du 20 août 1922 affirme : « L'usine comprenait avant la guerre un matériel puissant capable de produire 5 000 kilos de feutre par jour, elle était actionnée par deux turbines hydrauliques de 500 chevaux et par une machine à vapeur de 1 000 chevaux »

L'ensemble fut détruit par les Allemands et Roger Sommer qui hérite de son père en 1920 reconstruit l'usine ainsi qu'une partie de Mouzon puisque, précise « Le Monde Illustré », il fait « élever de nouvelles et coquettes habitations pour son personnel. »



Doc 5 : Photo de l'usine avant 1918.

Doc 6 : ouvrières en 1920.

Doc 7 : Le Monde Illustré. 1922.



b. Les Sommer et le feutre.

1918 : La fabrique est entièrement brûlée par les Allemands quelques jours avant l'Armistice.

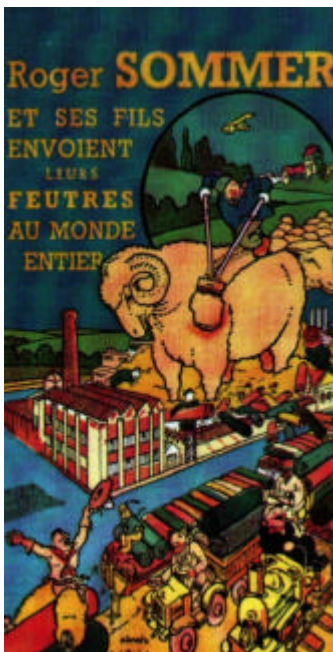
1919 : Roger Sommer, fils d'Alfred, reconstruit l'usine et en 1930, Mouzon redevient une des plus importantes fabriques de feutre d'Europe avec 5 turbo alternateurs produisant 3 000 chevaux, 2 turbines modernes installées sur la Meuse, un pont roulant déchargeant le charbon qui arrivait par péniches, le tout permettant la consommation de 10 tonnes de matière au quotidien. Cette évolution s'accompagne d'innovations dans les produits : les « thibaudes » qui doublent l'épaisseur du tapis, le tapis feutré qui remplace économiquement la moquette alors que les chaussons de feutres constituent le prestige de la marque.

1936 : Lors des grandes grèves, l'usine est occupée mais les tensions les plus âpres sont entre les grévistes et les non grévistes. En 1937, Roger Sommer demande des indemnités à la commune pour "les dégâts causés dans son usine par l'occupation de celle-ci". Devant le refus de la municipalité, Roger Sommer ne participe pas à la reconstitution de la société musicale "La Mouzonnaise" et la municipalité réplique en refusant d'amener l'adduction d'eau aux Cités Sommer seulement équipées d'une borne fontaine !

1940 : Destruction à 45 % de l'usine par faits de guerre.

1945 : Redémarrage de l'entreprise.

1947 : Devient S.A.R.L. "Roger Sommer et fils" (François, Raymond, et Pierre). Devant la perte de vitesse de la pantoufle, la société s'oriente vers les productions pour l'automobile et le bâtiment.



Doc 8 : affiche couleur : (Le document est à la fois plaisant et informatif. Le site est parfaitement évoqué et on reconnaît, aujourd'hui encore, l'usine haute à la pointe de l'île – la cheminée en moins – le canal et la Meuse libre qui s'écoule à gauche. L'énorme mouton tondus sur place est une première entorse à la réalité, mais la représentation côte à côte des trois moyens de transport utilisés – la voie d'eau, le rail et la route - idéalise fortement la situation. A travers les petits personnages présents, ce sont les destinations des expéditions qui sont suggérées : les Amériques, l'Afrique, l'Asie et l'Europe. Enfin, il ne manque même pas l'évocation du passé glorieux de Roger Sommer dans l'aviation grâce à l'aéroplane qui survole le paysage !)

1950 : Lancement du premier feutre insonorisant pour l'automobile.

1953 : Devient Société Anonyme de 250 salariés, présidée par François Sommer. C'est la grande période de l'invention du « Tapiflex », (revêtement de sol plastique constitué d'une enduction vinylique sur un feutre jute aiguilleté armé d'une toile) et en 1959 du « Tapisom », premier revêtement de sol aiguilleté entièrement synthétique.

1959 : Début de la Participation et de l'Intéressement dans le cadre de l'Ordonnance du Général De Gaulle du 7 janvier 1959.

1961 : Construction à Sedan - Glaire d'une usine spécialisée dans les revêtements de sols et de murs.

1965 : "Sommer.S.A." rassemble toute la branche industrie ainsi que la société de recherche, la "Setep". La part du feutre qui représentait 100 % de la production en 1954, passe à 12 % en 1965 contre 88 % pour les revêtements.

1966 : Cotation en Bourse.

De 1968 à 1970 : Création de nombreuses filiales en Europe.

Evolution des effectifs sur Mouzon-Sedan.

1950	230 salariés.
1960	1 000
1967	2 000
1971	2 500 dont 850 à Mouzon.

1972 : Création du Holding "Sommer - Allibert".

A ce moment, le chiffre d'affaires de 1953 avait été multiplié par 30 ! Sommer employait 6 500 personnes dont 1 300 hors de France, comptait 26 filiales dont 17 hors de France et bénéficiait de 96 000 points de ventes répartis sur 76 pays. Le siège social, d'abord 2, rue Paul Cézanne, Paris VIII ème, passe après incendie au 2, rue Ancelle à Neuilly, puis à Nanterre.

1985 : Implantation sur la nouvelle zone industrielle de Mouzon. Cette structure se spécialise dans la fabrication d'aiguilletés destinés à l'automobile.

1988 : le groupe emploie 7 270 personnes en France.

2001 : Le groupe "Sommer-Allibert" a ventilé ses activités autour de trois métiers : les revêtements, le packaging (emballage), et les équipements automobiles. Au début de cette année, la société cède le contrôle de son activité automobile à l'équipementier Faurecia, leader européen (25 %) et 3° mondial sur le marché des sièges automobiles.

Mais c'est en 1991 que le groupe cède l'activité feutre à la société « Le Feutre S.A. » dont l'objet est « *de poursuivre, dans la tradition, la production de feutre ainsi que de développer les textiles à usages techniques à base de laine.* » Document de présentation de « Le Feutre S.A. ». 2003.

3. Les fondateurs du feutre : la saga des Sommer.

ALFRED (1847 - 1917)

Il vient de Pierrepont, en Meurthe et Moselle. Teinturier d'origine, il fonde la "Manufacture de Feutre de Mouzon" en 1880 sur l'emplacement d'une filature créée en 1807 par la famille Neuflyze. Le travail de la laine fait partie du savoir faire local et il est possible d'utiliser la force hydraulique de l'ancienne filature située au bord de la Meuse, immédiatement en aval d'un déversoir. Comme pour le cardé sedanais, le feutre tire partie d'une caractéristique de la laine : au microscope, une fibre de laine apparaît revêtue d'écailles. Sous l'action combinée de la chaleur, du frottement et de l'humidité, les fibres s'entremêlent et se resserrent : c'est le feutrage.

En 1914, quand les Ardennes et Mouzon sont envahies, la fabrique de feutre est occupée par les Allemands. Alfred est pris en otage puis déporté. Au départ de l'occupant, l'usine comme la maison familiale est totalement détruite. Le fondateur de la dynastie Sommer décède bientôt des suites de sa captivité.